

---

# Tutorat en centre de ressources en langues en milieu universitaire français : profils et compétences (pour une formation à l'autonomisation des apprenants)

Elizabeth Hernandez\*<sup>†1</sup>

<sup>1</sup>Le laboratoire de recherche I3DL - InterDidactique, Didactiques des Disciplines et des Langues - See more at: <http://espe-nice-toulon.fr/la-recherche/laboratoires-et-instituts-de-recherche/laboratoire-i3dl-1sthash.3WFS5vqu.dpuf> (I3DL) – M. Jean Pierre CUQ – Université de Nice Sophia Antipolis, France

## Résumé

Le fondement de cette réflexion part du constat de la mise en place de nouveaux dispositifs d'auto-apprentissage en langues qui se développent beaucoup en milieu universitaire français depuis le début des années 90. Résultat attendu à la fin du programme transversal Lingua I intitulé "Projet CRL" [1], créé en 2001 par le Conseil de l'Europe. La nouveauté du projet réside, comme l'expliquent B. Albéro et V. Glikman [2], dans le fait que dans les Centres de Ressources en Langues (CRL), les apprenants accèdent non seulement à des données informatives " CRL libre service éducatif ", mais également à des services de formation à l'autonomisation des apprenants " CRL lieu d'assistance à la formation ", et " CRL lieu de la formation ".

Quoi qu'il en soit, dans ces trois catégories de CRL, l'apprenant est tenu d'apprendre à travailler en auto-direction. Toutefois, cela ne présuppose nullement que tout le monde possède les aptitudes pour apprendre sans se faire enseigner. Les CRL proposent donc un ensemble de ressources appelé matériel pour " apprendre à apprendre " et des pratiques pédagogiques innovantes, telles que le " monitorat " et le " tutorat ".

Dans la plupart de ces CRL, des étudiants-tuteurs épaulent et orientent leurs semblables à l'apprentissage en autonomie des langues étrangères. Ces étudiants-tuteurs sont évalués lors d'un entretien, afin de remplir diverses fonctions, au sein d'une structure corrélativement récente. Cependant, la responsabilité qui leur est confiée découle de types distincts d'interventions qui évoluent au-delà de la fonction du monitorat, plus précisément liés à la gestion et l'animation du centre. Il s'agit, dans certains cas, d'exercer une médiation de tutelle et d'étayage pour le guidage, l'accompagnement et l'autonomisation des apprenants. Des compétences très précises unies à l'ingérence humaine puis à la gestion des ressources matérielles s'impliquent par ce profil.

Malgré cette polyvalence des fonctions, les étudiants-tuteurs ne reçoivent pas de formation spécifique pour exercer l'accompagnement en langue. Il en découle une proposition de formation de notre part qui mêle une analyse sur les profils, les compétences que le tuteur doit détenir pour exercer le tutorat, dans l'objectif de mieux gérer les conditions favorables

---

\*Intervenant

<sup>†</sup>Auteur correspondant: hfelifr@yahoo.fr

à l'apprentissage et de favoriser l'autonomisation de l'apprenant.

La recherche sera menée à l'aide d'un questionnaire d'enquête destiné aux étudiants-tuteurs favorisant l'autonomisation des apprenants dans les CRL des universités françaises. Il s'intéresse d'une part, à la manière dont les tuteurs perçoivent leur rôle, ainsi que les dispositifs et ressources (matérielles et pédagogiques) qu'ils estiment nécessaires pour favoriser les auto-apprentissages. D'autre part, à la formation qu'ils considèrent pertinente pour assurer un tutorat de qualité dans les CRL. Nous mettrons en évidence les difficultés que les tuteurs rencontrent pour exercer la fonction de tutorat ainsi que la problématique liée à la production du matériel différencié, en fonction des divers modes d'apprentissage, afin d'envisager la production et la construction des matériels de soutien à l'auto-direction

Centre européen pour les langues vivantes (Graz, 20-21 juin 2003), Rapport de l'atelier " Bonnes pratiques dans le cadre de la mise en place, le fonctionnement et le développement de centres de ressources de langues (CRL) ", Graz, [www.lrcnet.org](http://www.lrcnet.org)

Albero, B., Glikman, V. (1996), " Les centres de ressources : du libre-service éducatif au lieu de la formation. L'exemple des " espaces langues " ", Études de communication, n° 19, pp. 17-32, <http://edc.revues.org/2402>.